



C.T.P.L du 2 octobre

Création de SIP



HAYANGE et SARREGUEMINES

Le CTPL a débuté avec une intervention de la CGT qui a donné lecture d'une motion (à lire à la fin de ce tract).

Le ton de ce CTPL était alors donné.

Les visites de postes organisées par la CGT dans plus de 20 trésoreries et plusieurs CDI ont fait ressortir les principales préoccupations des agents, à savoir:

- le manque d'emploi et les effectifs non remplacés (retraites, etc...),
- les difficultés à assurer les missions,

Or, les personnels à la DGFIP constatent qu'on exige d'eux toujours davantage de polyvalence, d'efforts, et ceci sans aucune contrepartie significative que se soit en matière de salaire et d'emplois.

Comme pour calmer le jeu et s'assurer "d'une paix sociale", le ministre et le DGFIP ont posé pour principe qu'il n'y aurait pas plusieurs réformes en même temps. La mise en place des SIP étant prioritaire, les autres fusions et regroupements de postes sont provisoirement suspendues.

Ouf...

L'autre grande inconnue dans cette réforme, c'est celle du suivi et de la pérennisation des trésoreries qui voient partir leurs effectifs du recouvrement vers les SIP. On le voit à travers les tableaux de transfert, les arrondis d'emploi sont toujours en faveur du recouvrement transféré vers les SIP.

Comment les agents chargés de la partie « gestion publique » qui restent dans les postes comptables vont-ils pouvoir assurer les missions quotidiennes ?

A ces questions, l'administration répond par une belle séance d'auto-satisfaction : « globalement, ça ne se passe pas trop mal, cette mise en place des SIP ».

SIP de Château Salins ? Les choses se passent « très bien » nous dit-on!

SIP de Sarrebourg ? Aucun retour négatif ! Le directeur indique qu'aux journées « portes ouvertes » du 1^{er} octobre, il a rencontré des agents contents et satisfaits de leurs conditions matérielles et "humaines".

En conséquence, il n'y aurait aucune raison pour que la réforme ne continue pas sur la même lancée, selon la direction locale.

Optimisme quand tu nous tiens.

Pour fêter ce satisfecit, on va peut être bientôt nous proposer la journée du SIP.

La CGT n'est pas du même avis, la situation n'est pas si évidente, et le pire est peut être à venir.

En effet, contrairement à ce qui avait été annoncé en début d'année, aucun bilan d'étape complet sur la mise en place des 1ers SIP n'a été dévoilé par Philippe Parini. Si la mise en place des SIP se passe si bien, pourquoi ce grand adepte de la communication ne le crie-t-il pas sur les toits ?

Tout simplement parce que le calme apparent n'est qu'un leurre.

Regardons simplement les faits au niveau du département de la Moselle:

- l'équipe de dépannage est mobilisée sur tous les fronts pour les SIP, caisse, comptabilité, recouvrement, toutes les missions deviennent « dépannables »,
- les conséquences, -il ne reste plus assez de moyens en personnel pour faire face aux demandes de dépannage de la filière gestion publique,

- les manques d'effectifs dans les structures ne sont pas comblés, même dans les SIP,
- dans les faits, c'est le cadre A non comptable qui va de plus en plus être amené à faire fonction d'équipe de dépannage locale.

Quel bilan peut-on tirer de la future mise en place des SIP de Hayange et Sarreguemines ?

Dans les deux cas, la direction insiste sur la mise en place de groupes de travail qui associent les agents.
Pourquoi pas ?

Que *disent* les groupes de travail ?

C'est la mission « accueil » qui est au centre de la présentation. On y parle de « professionnalisation ».

La mise en place de groupes de travail au niveau local sur l'accueil des SIP et qui associent les agents **s'analyse comme un nouveau mode de gestion de la pénurie pour trouver des solutions à l'organisation des SIP** c'est bien là un **désaveu de l'administration sur le manque de moyens**. Il apparaît également que l'ensemble des missions n'est pas abordé dans ces groupes de travail.

➤ le recouvrement ?

➤ la tenue de la comptabilité ?

C'est pour respecter «l'aspect des métiers » nous répond-on.

Comment faire quand un agent est en vacances et l'autre à temps partiel ?

Réponse: ERD, encore une fois !

Décidément, elle est mise à toutes les sauces, mais ses effectifs sont loin d'être extensibles. Il est illusoire de faire peser tous les manques d'effectifs sur ces agents.

Après l'examen des SIP, les organisations syndicales interpellent la direction sur la situation de plus en plus alarmante de certains postes comptables.

Lorquin, qui avait déjà été cité lors du dernier CTPL, et Forbach, connaissent en effet des difficultés sérieuses. Là encore, ce sont les réductions d'effectifs qui sont à l'origine des problèmes.

Parmi les questions diverses, on notera plusieurs problèmes matériels non réglés dans les postes comptables. Les organisations syndicales demandent également que soit développée la communication envers les agents dans le cadre des opérations de désamiantage.

Un bilan rapide du Guichet Fiscale Unifié est effectué, mais là encore pas de réponse concrète de la direction; elle manque d'éléments chiffrés pour tirer des conclusions !!!

Économie quand tu nous tiens...

Tout le monde le sait, tout le monde le répète... le budget de l'Etat est en déficit ! Dès lors, pas de petites économies... et une liste de mesures digne d'un inventaire à la Prévert...

Ainsi fini la deuxième feuille de déclaration d'impôt sur le revenu pour les contribuables, diminution de 2% des crédits de fonctionnement de la DGFIP, volonté de réduire le nombre de m² par agents, suppression des logements de fonctions, dématérialisation toujours plus grande de certaines pièces normalement sous forme papier, etc... sont au menu de la vie des services...

Inutile de poursuivre : on ne compte plus les annonces de mesures visant à rogner sur les dépenses de fonctionnement des services...

Économie quand tu nous tiens...

Sauf que le mieux est souvent l'ennemi du bien...et que dans les faits les économies sur le papier se retrouve rarement dans la réalité... Dès lors, pas la peine de chercher bien longtemps des exemples... Ils sont dans tous les services très concrètement...

Ainsi, la fin de l'envoi des notes de services sous format papier qui désormais oblige chacun à sortir lui-même la note... l'absence de déclaration sur le revenu qui si elle a allégé le poids des envois, a surtout contribué à augmenter des files d'attentes dans les guichets, le coût de la redevance de la photocopieuse et de l'achat de papier A4... ou encore la centralisation des éditions des avis de Taxe d'Habitation à l'usine éditique et la commande, en parallèle pour les DI des avis au quand où il y aurait un problème d'impression à Lyon avec une

conséquence simple : à l'issue de la campagne TH, quelques millions d'exemplaires des imprimés sont inutilisables et destinés à la poubelle... (inutile ici de rappeler les engagements écologiques de la DGFIP)
Évidemment on pourrait sourire face à de telles situations en se disant que décidément l'administration est incorrigible...Mais surtout on peut se demander comment de telles décisions sont

prises... A l'heure où chaque euro est compté, il semble parfois bien plus complexe de vouloir commander le moindre stylo que d'avoir des idées géniales pour réduire le déficit de l'état... sûrement parce que réfléchir collectivement avec l'ensemble des agents aux processus de travail, à leurs conséquences est un investissement bien trop lourd pour notre direction !

Grève à la DGFIP:

CPS en grève le 12 octobre !

Faisant suite à la réunion du 21 septembre 2009 dans le cadre du groupe de travail sur les Centres Prélèvement Service, se sont tenues des assemblées générales avec les personnels concernés.

Les agents considèrent que les revendications portées par pétition devant l'administration en juin 2009 n'ont pas trouvé pour l'essentiel, de réponse lors de la réunion du groupe de travail.

Ils rappellent la nécessité de voir aboutir leurs revendications en matière :

- de matériel de travail (informatique et téléphonique),
- de conditions de travail (5 heures de téléphone quotidien maximum et réel temps de pause),
- du respect des droits et garanties des personnels (congés de fin d'année, temps partiel),
- de rémunération spécifique visant à reconnaître la pénibilité liée à leur activité et aux structures dans lesquelles ils travaillent (ACF et NBI semblables au régime des centres d'encaissement et du CIS).

Grève à la DGFIP:

CPS en grève le 12 octobre !

Dans ce contexte et en l'absence de réponse à leurs revendications, les personnels des CPS ont décidé massivement d'être en grève le 12 octobre 2009.

En effet, lors du groupe de travail CPS la direction s'était engagée à apporter à cette date des premières réponses, à l'occasion du groupe de travail sur l'harmonisation indemnitaire. Entre temps, la DGFIP a arbitrairement décidé d'annuler la réunion.

Afin de permettre aux personnels le souhaitant de faire grève, le SNT CGT a déposé un préavis de grève national pour l'ensemble des personnels travaillant ce jour-là sur les sites des Centres Prélèvement Services et des CPS relais, agents des équipes de renfort compris.

Le mutisme actuel de l'administration face aux revendications des personnels, rend, plus que jamais nécessaire la mobilisation des agents dans les services.

PROCHAIN C.T.P.L: vendredi 16 Octobre:

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter les représentants de la CGT:

Nathalie CAFORA
Jean - Eudes BOUR
Laurent DARNE
Francis SCHMELTER

Equipe de Renfort Départementale
Trésorerie Générale de la Moselle
Brigade Régionale Domaine
Trésorerie Générale de la Moselle

Motion CGT

Après la première vague de déploiement des SIP, l'administration devait envisager des pistes d'amélioration, notamment sur les emplois nécessaires pour assurer toutes les tâches du SIP.

Qu'a-t-on obtenu aujourd'hui en matière d'emplois : rien !

La 2ème vague de SIP est fixée avant le 1er décembre 2009 alors que l'administration affirmait en janvier dernier que l'automne était le plus mauvais moment pour l'installation des SIP.

On le dit et on le répète depuis le début de cette réforme : l'objectif affiché par l'administration est d'augmenter la qualité du service public, certes. Mais dans les faits, cette qualité de service va continuer à se dégrader car les moyens les plus importants, c'est à dire les moyens humains, ne cessent d'être supprimés.

Les agents l'ont très bien compris.

Ils nous le disent lors des visites de poste et ils l'écrivent également dans les fiches relatives au document unique de prévention des risques : **leur principale préoccupation est cette réduction d'effectifs qui dégrade leurs conditions de travail et les empêchent d'exercer correctement leurs missions de service public.**

Dans ce contexte, l'installation de groupes de travail au niveau local sur l'accueil des SIP s'analyse comme un nouveau mode de gestion de la pénurie : comment s'assurer que les missions pourront être effectuées a minima ? Comment faire en sorte que les absences éventuelles pourront être comblées, alors que le volume des effectifs se réduit chaque année ? On ne se demande plus quel numéro de téléphone indiquer au public, mais s'il y a assez d'agents pour décrocher et répondre correctement ?

Nous ne voulons pas d'un service public au rabais mais un service public de qualité, et ce n'est pas le chemin que prend cette réforme.

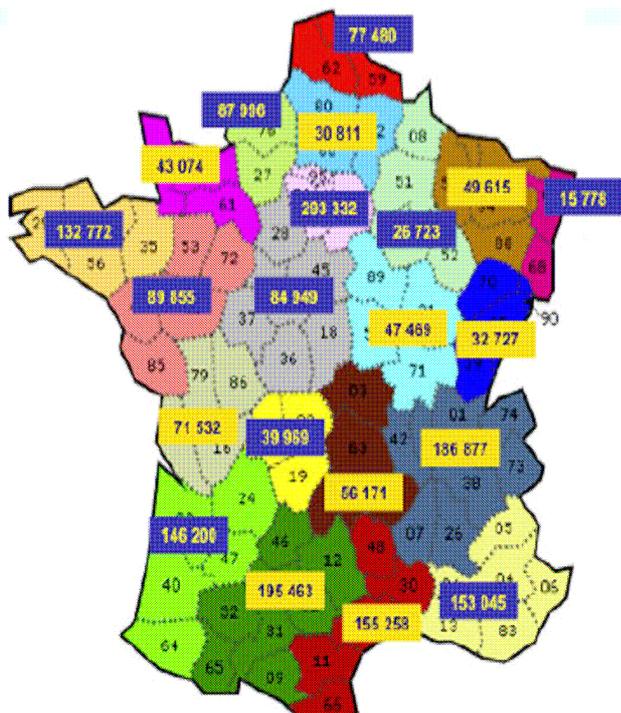
Votation sur le changement de statut de la Poste:

+ de deux millions de votants !

Avec un chiffre définitif de plus de deux millions à l'échelle nationale et plus de 10.000 points de vote, cette votation est un succès historique", a noté dans un communiqué le comité organisateur du scrutin populaire qui regroupe une soixantaine de partis, associations et syndicats.

"Nous attendons évidemment du gouvernement qu'il décide le retrait du projet de loi et qu'il lance un débat national dont le point d'orgue serait un référendum officiel", affirme le comité dans ce communiqué. Ce succès populaire n'est pas du goût du gouvernement et de sa majorité qui en contestent la légitimité.

Affaire ...à suivre !



MERCI A TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUE AU SUCCÈS DE CETTE EXTRAORDINAIRE CONSULTATION.